

Association Bocansemble

« Voici Grandson » Printemps 2021



Didier Hauswirth Grandson



Pierre-André Délitroz

Bonne retraite Monsieur le Syndic François Payot

Historique du projet « Villages Solidaires »

En juin 2021, notre Syndic mettra un terme à un long parcours politique ; Conseiller communal de 1990 à 2006, Constituant entre 1998 et 2002, Député au Grand Conseil (2002 à 2016), Syndic de la Commune de Grandson de 2006 à 2021, Monsieur François Payot prendra sa retraite pour profiter pleinement de loisirs, projets et autres plaisirs que nous, retraités, connaissons depuis un certain temps.

Toutefois, en lui souhaitant d'ores et déjà bien du plaisir dans sa nouvelle « activité », c'est surtout un rappel pour les membres de l'Association Bocansemble que je vais retracer cet historique.

En mars 2014, les municipalités des Communes de Grandson, Montagny-près-Yverdon et Onnens ont mandaté Pro Senectute Vaud pour évaluer les besoins sur la qualité de vie des personnes âgées de 55 ans et plus. Des partenaires ont également participé à cette étude, à savoir : Espace prévention du Nord vaudois, la Société de gym Montagny-près-Yverdon, la Paroisse catholique de Grandson, le CMS Grandson, Pro Grandson, les Jeudis de Grandson et l'Animation régionale Pro Senectute Vaud.

En novembre 2014, s'est tenu le 1^{er} forum pour rechercher, proposer et présenter diverses animations aux aînés. A partir de mars 2015, le 1^{er} « Café Rencontres », le réseau « Coucou », le groupe de marche. Puis l'animation pétanque suit en avril.

Avril 2015, parution de la revue n° 1 « Ici Grandson » qui sera « Voici Grandson » dès septembre de la même année.

Mardi 28 juin 2016, au refuge « Tête Noire », à Grandson, s'est tenue une séance d'information ayant pour but de créer l'Association « Bocansemble », projet finalisé après deux années de rencontres et contacts.

Monsieur Benoît Helle, animateur de proximité Pro Senectute Vaud et chef de projet, a été le maillon fort de cette formidable entreprise réunissant des personnes œuvrant dans les activités citées ci-dessus ainsi que celles volontaires pour animer les différents ateliers mis sur pied.

Il souhaite la bienvenue aux 36 personnes présentes, Monsieur François Payot, Syndic, de même que Madame Pascale Fischer, Municipale. Un bref historique du projet « Villages Solidaires » est retracé puis l'aboutissement et création de l'Association « Bocansemble ».

Monsieur le Syndic François Payot prend la parole pour décrire le processus des démarches entreprises afin que le projet aboutisse. Il se félicite des résultats obtenus et informe que la Municipalité va collaborer avec l'Association « Bocansemble », par l'intermédiaire de Mme la Municipale déléguée.

Des statuts sont remis aux personnes présentes et Benoît Helle en décrit brièvement le processus de rédaction. Ils sont adoptés à l'unanimité. L'Association « Bocansemble » est ainsi constituée officiellement et juridiquement. M. Thomas Cregeen est élu pour la représenter.

C'est avec la volonté de la Municipalité de Grandson, par son Syndic Monsieur François Payot et sa Municipale Pascale Fischer, que l'Association Bocansemble a été fondée et compte actuellement plus de 100 membres.

Mardi 28 juin 2016, l'Association Bocansemble est constituée officiellement et juridiquement.



Debout MM. François Payot, Syndic, et Benoît Helle, chef de projet Pro Senectute.

Tout à droite, assise, Mme Pascale Fischer, Municipale en charge du dicastère social.

Bonne retraite Monsieur François Payot, du moins celle politique, car au niveau professionnel, il y aura encore des passages dans la pharmacie avant de penser aux loisirs c'est certain.

Pierre-André Délitroz

Un très beau château, celui de Grandson

Pour les habitantes et habitants de Grandson, cet imposant monument fait partie prenante de notre bourg. Derrière les murailles, il y a des siècles d'histoire que je ne vais pas retracer car de nombreux ouvrages le font mieux que le rédacteur de la revue.

Toutefois, il faut savoir que c'est le 3^{ème} château le plus visité dans le canton, après ceux de Chillon et Prangins.

Appartenant à une Fondation privée, le propriétaire actuel a souhaité que cet édifice retrouve toute sa noblesse en faisant restaurer l'aménagement intérieur qui avait été modifié par les anciens résidents. La Fondation du Château de Grandson participe également à ces rénovations.

Des travaux considérables vont permettre au public de redécouvrir des pièces immenses, une collection d'armes et bien d'autres aménagements. Un ascenseur permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite de visiter la plus grande partie du château. La volonté est aussi que les abords puissent être accessibles au public sans passer par la case payante. Ce sera uniquement à l'intérieur même de l'édifice, pour la visite, que l'on devra payer une entrée (gratuite pour les habitants de Grandson).

En 2026, sera l'année de la fin des travaux, ouverture au public et les 550 ans de la Bataille de Grandson, le 2 mars 1476 quand Charles le Téméraire a été battu par les Confédérés.



Photos Pierre-André Délitroz

Bocanssemble c'est aider, soutenir, reconforter



Merci aux membres de l'Association qui, par une visite, un coup de fil, un message, un écrit, un moment de convivialité lors des cafés rencontres, apportent un rayon de soleil dans le cœur d'une personne qui en a besoin.

Marche dynamique



Vendredi 21 mai, malgré une météo plus que froide, humide, mouillée, arrosée et pire, deux candidates se sont présentées au rendez-vous de Myriam Sandoz pour braver les éléments climatiques et faire la marche dynamique. Photo prise durant la seule et unique accalmie de la journée. Bravo aux participantes.

La LUDOTHEQUE dans ses nouveaux locaux

Après bien des années à la rue Basse, la Ludothèque a ses nouveaux locaux à la rue Jean Lecomte pour accueillir les familles dans un cadre mieux adapté et entièrement remis à neuf par les employés communaux. Le parking situé à proximité est un atout apprécié pour les détenteurs de véhicules. La place de jeux, aménagée avec soins, permettra aux enfants de profiter du soleil.



Horaires : MERCREDI de 15h00 à 18h00 ou sur rendez-vous en téléphonant au 024 446 27 12

FERME DURANT LES VACANCES SCOLAIRES



Humour



Quand la durée de l'apéro est « limitée » dans le temps et non la quantité

Les diverses activités reprendront au fur et à mesure que les mesures sanitaires seront adaptées et levées. Prenez soin de vous.

Informations Site internet Pro Senectute Vaud

pour découvrir les informations de Bocansemble

<https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/grandson-bocansemble-738.html>

Association Bocansemble contact :

Madeleine Délitroz, téléphone 024 426 16 53 (répondeur) ou par mail maddelitroz@gmail.com /
Josiane Pittet bocansemble@gmail.com